

## Intercommunalité

### I6 - Taux de regroupement des communes

**Définition** Pourcentage de communes du territoire considéré adhérant à une structure intercommunale (ou EPCI -Etablissement Public de Coopération Intercommunale-), ayant au moins une compétence dans le domaine la gestion des déchets

**PEDMA**



**Unité** : % de communes

**Indicateur calculé aux niveaux :**

- National
- Régional
- Départemental
- Collectivité

**Déclinaison** **Par typologie de collectivité** : touristique ou commercial (très touristique ; touristique urbain ; autre touristique) - urbain dense - urbain - mixte (à dominante urbaine ; à dominante rurale) - rural (avec ville centre ; rural dispersé)

**Exemple** En France, 98 % des communes appartiennent à une structure intercommunale ayant au moins une compétence déchets, en 2009

**Mode de calcul** Comptage des communes (sans double compte) des structures intercommunales adhérentes au 31/12 de l'année de référence du calcul